

savoir résoudre cette question, car les parents rapportent volontiers l'origine du strabisme de leurs enfants à des convulsions survenues dans le bas âge, et il est capital de s'assurer qu'il n'y a pas eu de convulsions symptomatiques d'une altération méningée ayant engendré une véritable paralysie.

*Est-il utile de corriger le strabisme ?* — Oui, pour deux motifs : parce que la persistance de difformité, outre l'influence morale qu'elle peut avoir sur la victime, entraîne la suppression de la vision binoculaire, la mise hors de service d'un des yeux, et engendre ainsi une sérieuse conséquence individuelle ; parce qu'elle a aussi des conséquences sociales sur lesquelles l'attention n'est généralement pas assez fixée ; l'homme qui louche est frappé d'infériorité dans la lutte pour la vie ; certaines carrières (le métier militaire, par exemple) lui sont fermées, il a souvent de la peine à trouver un emploi. J'opère constamment des garçons de café, des employés de commerce qui ne peuvent se placer à cause de leur aspect physique. Sans compter que le strabique est souvent victime de plaisanteries désagréables dans les milieux où il travaille. Pour la jeune fille, mêmes difficultés pour trouver une position, et souvent impossibilité de se marier, soit à cause de la physionomie spéciale, soit à cause des craintes qu'on peut concevoir de voir la difformité se transmettre aux enfants.

Il est donc utile de corriger le strabisme.

*Le strabisme guérit-il sans opération ?* — Quelques cas très rares de strabisme peu marqué chez les enfants névropathes guérissent spontanément ; quelques cas de strabisme convergent chez les enfants hypermétropes guérissent par l'emploi de verres convexes bien choisis et portés constamment : mais il faut le proclamer hautement, ces guérisons sont des exceptions. Quant à l'emploi de l'atropine, des louchettes du stéréoscope et autres moyens analogues, il est à rejeter absolument, étant dénué d'efficacité ou exigeant une assiduité impossible à réaliser en pratique. Faut-il donc opérer d'emblée tous les strabismes qui se présentent ? Je ne le crois pas. Si le strabisme est de date récente et n'a pas été traité, si celui qui est atteint est encore un enfant et n'a pas dépassé l'âge de sept à huit ans, on peut surseoir à l'opération, donner des lunettes ou conseiller l'expectation et prévenir la famille qu'il ne faut guère compter sur une guérison exceptionnelle, quoique possible, et qu'il faudra probablement opérer plus tard. On sera ainsi en repos avec sa conscience. Mais, si le strabisme est ancien, si le port des lunettes est habituel et régulier depuis longtemps, s'il s'agit d'un adolescent ou d'un jeune homme, mieux vaut opérer d'emblée, à cause des chances qu'on a de rétablir la vision binoculaire.

Donc, malgré quelques observations, le strabisme ne guérit pas sans opération.

*A quel âge doit-on opérer ?* — Il est mauvais d'opérer avant quatre ou cinq ans, à cause de la possibilité des guérisons spontanées encore assez fréquentes à cette période de la vie ; il vaut